



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5040503

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 16/04/2025 16H54 C:000181 I:30109
V/REF : 1007412
V/Email reçu le Mercredi 16/04/2025 à 16H54

SEMCODA
Pôle Tertiaire
50, RUE DU PAVILLON
01009 BOURG EN BRESSE

V/REF.IMM. 00195
IMMEUBLE : GENDARMERIE
4 RUE CHATEAUBRIAND
.
01000 BOURG EN BRESSE

Feillens, le 25 Avril 2025

Référence Marché: 22BBPLB1-Lot111-Bourg Bresse
LOCALISATION : 4 RUE CHATEAUBRIAND - BOURG EN BRESSE - CONTACT MR VIMBERT 0788758101 OU
0474459729 - GENDARMERIE NATIONAL
MOTIF : INTERVENIR POUR UNE SUSPICION DE FUITE EN DALLE AU DERNIER ETAGE
Donneur d'ordre : M. F. LE DORZE

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie.

LE 24 AVRIL 2025 A 13H15
RECHERCHE DE FUITE DANS LES LOGEMENTS OU DE L'HUMIDITE A ÉTÉ RETROUVÉ
AUCUNE PRÉSENCE D'HUMIDITÉ CONSTATÉE LORS DE NOTRE INTERVENTION
DE L'EAU APPARAÎT LORS DE FORTE PLUIE
PRÉVOIR LE PASSAGE D'UN ÉTANCHEUR AFIN DE VÉRIFIER LA TOITURE TERRASSE

OBSERVATIONS : PRÉVOIR LE PASSAGE D'UN ÉTANCHEUR AFIN DE VÉRIFIER L'ÉTAT DES EVENTS AU
NIVEAU DES EVACUATIONS EAUX USÉES

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des débris (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5040503

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PL00001-Forfait déplacement	1	46,37	46,37
1,00	PL00004-H(s) recherche de fuite	1	41,22	41,22
TOTAL H.T.				87,59
T.V.A. a 10,00%				8,75
TOTAL T.T.C.En EURO				96,34

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



SEM CODA
Pôle Tertiaire
50, rue du PAVILLON
01009 BOURG EN BRESSE CEDEX

Bon de Commande

N° : 1007412 du 16/04/2025

Pr.

SERVIMO BOURGOGNE SAS
550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENS

Immeuble collectif ☒
- 2 ans ☐
Fournitures seules ☐

Individuel ☐
Non Conventionné ☐

Travaux dits urgents ☐

Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 544126-FS2497

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: bourgogne@servimo.fr

Référence de la Demande

N°: 820 279 du 16/04/2025

THCLOPP Txv hors contra Plomberie Partie privat.

1

00195-00001 GENDARMERIE BOURG EN
BRESSE

01-EE-2224-ENT-61563100

Marché : M - 230717001-1

Lieu d'intervention

GENDARMERIE
01000 BOURG EN BRESSE

Délai

Date limite exécution : 01/05/2025

Observations

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
PL00001 Forfait de déplacement	1,00	46,37	46,37	4,64	51,01
PL00004 Recherche de Fuite (Taux Horaire)	1,00	41,22	41,22	4,12	45,34
Tous les occupants situés dans le bâtiment 5 (côté droit) de la caserne de Bourg-en-Bresse nous informe d'une fuite d'eau dans leur gaine technique de la salle de bains. Après avoir remonté sur tous les étages, cette fuite semble être située dans la dalle du dernier étage puisque la dalle du dernier occupant (7e étage) semble sèche. Pouvez-vous pour identifier et réparer la fuite. Prendre contact avec M.VIMBERT Tél : 04 74 45 97 29 - Mobile : 07 88 75 81 01					

Total H.T.	87,59
Total TVA	8,76
Total TTC	96,35

SEM CODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de **SEM CODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEM CODA Pôle Tertiaire**



Bon de Commande

N° : 1007412 du 16/04/2025

Pr.

SEMCODA
Pôle Tertiaire
50, rue du PAVILLON
01009 BOURG EN BRESSE CEDEX

Demande de travaux suivie par LE DORZE Florian le 16/04/2025

Le Responsable
Nom et Signature

Carine ROY
Directrice Carré Pro immobilier

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA Pôle Tertiaire**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **Pôle Tertiaire 50, rue du PAVILLON 01009 BOURG EN BRESSE CEDEX**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☐ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☒ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **GENDARMERIE 01000 BOURG EN BRESSE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURG EN BRESSE**

le **16/04/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAP

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1007412